

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016

Présents : Jean-Jacques Chabert, Guillaume Rebinguet-Sudre, Aurélien Delage, Jean-Marie Cousset, Georges Piney, Paulette Bardeau, Anaël, Aurélie et Francis Vignet.

Membre honoraire : Nicole Delage

Invitée : Judicaëlle Giraudeau-Bureau

Excusés : Pierre Carrique. Pascale Sudre et Bernard Delage



Ordre du jour :

- Bilan des concerts
- Point sur la communication et l'affichage
- Point sur l'organisation pratique des concerts
- Point financier
- Renouvellement du conseil d'administration
- Journée des souscripteurs
- Questions diverses

BILAN DES CONCERTS

Bilan quantitatif

Aurélie présente rapidement le bilan des concerts à ce jour.

- Concert du 17 janvier	73 personnes	776,00 €
- Concert du 10 juin	33 personnes	252,00 €
- Concert du 24 juillet	94 personnes	829,00 €
- Visite de l'orgue du 3 août	62 personnes	259,50 €
- Visite de l'orgue du 13 août	30 personnes	90,00 €
- Visite de l'orgue du 25 août	15 personnes	115,00 €
- Concert du 3 septembre	73 personnes	590,00 €
- TOTAL	380 personnes	2 911,50 €
Total de la boutique et de la souscription lors des concerts		680,00 €
Total des dépenses sur concert		845,27 €
Total bénéfices sur concerts		2 066,23 €

Attention pour 2016, il manque encore le prochain concert du 16 octobre.

Remarques

Pour les visites de l'orgue : c'est un travail en collaboration avec Judicaëlle Giraudeau-Bureau (EDM) et Thomas Pellerin, de Pranzac.

Des visites appréciées par le public, même si pour celle du 25 août moins de monde (car programmée un peu tard dans la saison).

Ce concept de visites estivales de l'orgue est à renouveler. Les intervenants sont d'ailleurs prêts à revenir l'an prochain. Un grand merci à eux.

Toutefois, pour améliorer ou parfaire le concept, il faudra peut-être combiner le jour des visites avec le jour d'ouverture du restaurant et surtout s'accorder avec d'autres rendez-vous à l'abbaye.

Ainsi le choix du mercredi avait été envisagé au début (mais non maintenu car nous avons fait en fonction des disponibilités des intervenants), car il y avait le mercredi en saison à l'abbaye une visite du clocher à 16h, une visite de l'orgue à 17h et une visite nocturne à 21h

(manquait juste le restaurant). Certains visiteurs ont d'ailleurs fait les deux. C'est une formule à refaire.

De même a été initiée, cette année, la formule de 5 minutes d'orgue et de présentation au cours d'une visite de fonds en comble. Cela s'est fait de manière spontanée : Aurélien a proposé à Anaël de profiter de sa venue d'Aurélien pour introduire 5 minutes d'explications et de musiques au cours de la visite de l'abbaye (d'une durée totale de 3h !). Les visiteurs ont beaucoup apprécié la formule, car certains entendaient l'orgue pour la première fois.

Enfin Guillaume estime, pour les visites de l'orgue, la formule à deux intervenants « pas mal ». Surtout si, parmi les intervenants, il y a un musicien autre qu'organiste qui puisse accompagner l'orgue. Et également qu'il y ait une personne qui puisse parler de l'association et la présenter.

POINT SUR LA COMMUNICATION ET L'AFFICHAGE

Rappel

L'association pour annoncer les concerts procède à :

- Une campagne d'affichages dans les commerces, églises, lieux culturels, etc. (le tableau des affiches et des tracts revu ensemble au cours de la réunion. Il est convenu d'augmenter le nombre de flyers qui partent mieux et sont plus faciles à diffuser). Un nouveau tableau sera mis à jour et communiqué lorsque nous aurons tous les renseignements.
- Une communication à tous les partenaires presse (Charente Libre, Courrier Français, Sud-Ouest, magazine Sortir, etc.) assurée par M Chabert.
- Un envoi par mail de l'affiche à tous nos contacts assuré par Bernard Delage.
- Et à partir de maintenant : le site internet de l'association.

Remarques

Anaël propose de développer les réseaux notamment auprès des lieux culturels, pour s'assurer que des flyers et des tracts sont bien communiqués. Il est convenu de faire passer

- A Judicaëlle : 30 flyers pour les communiquer à ses élèves
- Pour la médiathèque l'Alpha : Francis Vignet se propose de prendre contact avec Anne-Marie Arnoux, pour savoir ce qu'il est possible de faire.
- Pour le Conservatoire, Aurélien se propose de contacter Florence Monzani, pour voir ce qu'il est possible de faire.
- Pour le Conservatoire de musique de Barbezieux, Guillaume propose de contacter le directeur.
- Nicole rappelle que Mme Rivaud à Marcillac Lanville, lors de leurs concerts, insère discrètement les tracts de nos concerts quand les dates sont rapprochées. Il est convenu de lui faire passer 60 tracts papiers, dès lors qu'un de nos concerts se déroulent après un concert à Marcillac.
- Pour l'EDM, Judicaëlle propose de voir avec sa direction. Surtout que DRC propose des tarifs intéressants (gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans) et il est convenu à l'unanimité d'appliquer les tarifs étudiants (5 €) pour tous les élèves de l'EDM et du Conservatoire.
- Nicole suggère de mettre une affiche des concerts en évidence à proximité de l'orgue. Il est convenu de mettre une affiche A4 dans un support sur le banc de l'orgue.
- Judicaëlle : propose que pour les envois par mail, l'affiche soit en pièce jointe mais également qu'elle apparaisse directement dans le corps du mail. Il est demandé à Jean-Marie Cousset de faire 2 formats d'affiches. Un format lourd pour l'impression des affiches et un format Jpeg léger (pas plus de 800 ko) pour les envois par mail.

- Jean-Jacques Chabert revient sur l'idée de l'agenda interactif entre toutes les structures organisatrices de concerts afin de limiter les conflits de dates (sachant que nous ne pourrions pas les éviter, du fait des disponibilités des musiciens). Aurélien et Guillaume rappelle qu'un travail de concordance est déjà établi avec la programmation de Pranzac. Toutefois, il existe d'autres acteurs. Anaël propose de les recenser et envisage de faire une réunion avec tous ces partenaires pour se mettre d'accord. Les structures qui pourraient être présentes à cette réunion : Bassac, Jacques Marot, Conservatoire d'Angoulême, l'EDM, la famille Shaw (qui organise un festival autour de Chalais), le théâtre d'Angoulême (notamment avec pianos en Valois), Marcillac-Lanville, festival Au gré des Arts de Pranzac et les dates du festival de Saintes. Tous les membres sont OK pour mettre en place une réunion de coordination. Il est convenu en attendant de communiquer les dates à Jean-Jacques qui en informera Bassac et Jacques Marot pour commencer. Il sera peut-être opportun d'envisager un échange de brochures à déposer sur les tables à l'accueil.
- Pour les mails, Guillaume suggère d'envoyer le pub des concerts aux musiciens qui ont joué pour DRC.
- Francis propose de transmettre ses contacts mail à Bernard pour les recouper et éviter les doublons dans les envois de pub par mail.
- Jean-Jacques précise que pour les envois par mail, pour garder la confidentialité il faut bien veiller à mettre tous les destinataires du mail en copie cachée et à mettre l'adresse de l'expéditeur comme destinataire (afin que les automates ne suppriment pas nos envois sans destinataires).
- Nicole suggère également d'ajouter dans le programme à chaque concert, le coupon papier pour que les gens laissent éventuellement leur contact mail.
- Il est proposé également d'ajouter sur le site internet la possibilité aux personnes intéressées de laisser leur contact mail pour l'envoi des affiches.
- Judicaëlle propose de réaliser une page facebook. Après discussion, il est convenu qu'elle la mette en forme sous validation des conseillers artistiques et du président, que nous lui fournissions tout ce dont elle a besoin sur l'association, que la page facebook soit alimentée par plusieurs personnes (notamment Aurélien et Guillaume) afin de créer des événements.
- Enfin, une journée de formation sera prévue pour le site internet et la page facebook pour les personnes qui le souhaiteront : plus on est, moins il y a de travail.

POINT SUR L'ORGANISATION PRATIQUE DES CONCERTS

Suite à un concert cette année, il est apparu que l'on pouvait améliorer l'accueil et l'organisation des concerts. Pour cela il est proposé à chaque concert de nommer un responsable qui fera le lien entre les musiciens et les membres compétents de l'association. Il ne s'agit pas de tout faire mais bien de ventiler les besoins des musiciens, qu'ils se sentent mieux accueillis, mieux encadrés...

Afin que cela tourne sur plus de membres et de rassurer sur le statut de ce rôle, une feuille de route (sorte de fiche technique), sera réalisée par le président, la secrétaire et les conseillers artistiques, avec tous les éléments importants, toutes les informations pratiques, ainsi que les coordonnées des membres compétents (accueil, mode de remboursement, repas, horaires, hébergement, frais, possibilité techniques, réservation du lieu pour le concert et les répétitions, etc.).

Il est aussi noté que l'achat de quelques pupitres et lampes (5) serait le bienvenu. Aurélien et Guillaume pour les pupitres et Jean-Jacques pour les lumières communiqueront des devis en ce sens.

POINT FINANCIER

Jean-Jacques Chabert nous présente l'état des comptes au 5 septembre 2016. Il est à souligner que les frais de concert s'élève à 861 € (alors que nous avons prévu 500 €), les recettes sur les concerts sont à la hauteur de ce que nous avons programmé en début d'année (toutefois, il nous manque encore un concert). Jean-Jacques attire toutefois notre attention sur la souscription qui elle atteint 620 € à ce jour. Nous sommes bien en dessous de nos prévisions, il faut donc réfléchir pour relancer ce volet.

Certains suggèrent de permettre le paiement en ligne avec notre nouveau site internet. Toutefois Anaël précise que la solution avait été envisagée avec le système paypal, mais cette solution est encore bien trop onéreuse pour nous. Toutefois avec le nouveau site internet un formulaire à remplir directement sur le site est possible. Les souscripteurs n'ont plus qu'à envoyer leur règlement. Jean-Jacques Chabert, propose de mettre le RIB de l'association en ligne sur le site, car certains souscripteurs souhaiteraient peut être faire directement des virements. Cette solution est retenue. Le RIB de l'association sera donc en ligne, il sera toutefois déposé en format jpeg afin de limiter les éventuels abus.

Nicole et Aurélien précisent qu'ils sont souvent ennuyés lors des demandes de dons, car les personnes souhaitent parfois une note précise et ils ne peuvent répondre car ils n'ont aucun moyen de savoir si les notes sont encore disponibles. Il est donc proposé de mettre en ligne sur le site internet le tableau à jour des tuyaux restants. Enfin il est rappelé qu'à chaque concert, le tableau des souscriptions est disponible à la billetterie.

Il nous reste dont un peu plus de 6 000 € de disponibles sur les comptes de l'association. Jean-Jacques rappelle aux membres du CA, que nous avons encore 4 000 € à verser à Quentin pour solder la facture pour l'installation du jeu de cornet et que l'association s'était engagée à le rembourser avant la fin de l'année.

Les membres présents décident donc à l'unanimité de solder la facture.

De plus, Aurélien précise qu'il a pris contact avec Quentin et qu'ils ont convenu ensemble que vu l'état de l'instrument, il n'est pas nécessaire que Quentin se déplace cette année pour l'entretien de l'orgue : Quentin ne viendrait que l'année prochaine en 2017, une fois (mais nous aurions deux entretiens à lui régler soit 1 400 € environ).

Aurélien va reprendre contact avec Quentin, car il serait peut-être envisageable de négocier avec Quentin que, lors de sa venue, il en profite pour faire des petits travaux, voir qu'il nous installe un jeu supplémentaire.

Cette question reviendra donc à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion de CA.

RENOUVELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour la prochaine année trois personnes sont renouvelables :

- Pierre Carrique, administrateur
- Jean-Marie Cousset, administrateur
- Aurélie Vignet, secrétaire

Jean-Marie souhaite poursuivre et se représente, Aurélie également. Monsieur Carrique étant absent un courrier lui sera envoyé, afin de connaître sa position.

Francis Vignet, non renouvelable cette année, se propose de laisser sa place au conseil d'administration. Il doit nous faire parvenir par courrier sa lettre de démission.

Judicaëlle fait connaître au CA sa volonté de participer davantage à la vie de l'association. Et elle candidate pour le poste qui va se libérer.

La prochaine date de l'Assemblée générale est fixée au samedi 21 janvier 2017 à 15h. Toutefois l'horaire sera confirmé ultérieurement. En effet certains suggèrent de profiter de l'AG pour organiser un concert dans la foulée.

A cette occasion la galette des rois serait offerte. Nous en profiterions également pour présenter le nouveau site internet aux adhérents. Ainsi Anaël se propose de solliciter la salle de l'auditorium à l'abbaye pour cette AG (connexion internet). La salle sera, elle aussi, confirmée plus tard. Toutefois si l'AG se faisait dans cette salle, nous utiliserions l'accès côté parc afin de ne pas perturber le circuit de visite de l'abbaye.

JOURNEE DES SOUSCRIPTEURS

Anaël rappelle qu'en 2017, ce sera les 5 ans de l'orgue. Il propose de réfléchir à une journée, une manifestation, qui pourrait être un événement qui pourrait servir à remercier les souscripteurs, les parrains et les musiciens de leurs soutiens. Guillaume suggère de profiter de la venue de Quentin pour organiser quelque chose. Les dates du samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2017, sont retenues sur l'agenda pour organiser quelque chose au profit des souscripteurs, parrains et musiciens, à voir si on l'ouvre ensuite à un plus large public. En tout cas, le conseil est unanime pour planifier une manifestation spécifique.

Clôture de la séance à 12h30. (Bon appétit !)
N'oubliez pas le prochain concert le dimanche 16 octobre

Musicalement votre
La secrétaire, Aurélie Vignet

